



Ligne de conduite	ADM 1.8
Domaine : Administration	En vigueur le : 24 janvier 2006 (SP-06-08) Révisée le :

POLITIQUE GLOBALE DE SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

PHILOSOPHIE

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario s'engage à protéger et à promouvoir la santé du personnel en assurant un environnement de travail sain.

Le Conseil prend soin des gens qui constituent sa plus importante ressource : sa ressource humaine. À cette fin, la reconnaissance accordée au personnel de longue date constitue la méthode que le Conseil utilise pour souligner annuellement le travail et la contribution du personnel. Chaque année, le Conseil reconnaît également un certain nombre de personnes dont l'apport a été exceptionnel.

Le Conseil reconnaît l'importance d'une bonne santé sur la qualité de vie et l'atteinte des buts personnels et professionnels.

Le Conseil reconnaît que la santé recouvre plusieurs facettes dont certaines sont des composantes physiques, mentales, sociales et intellectuelles, et que l'amélioration de la santé comporte des exigences sur différents fronts : pratiques de santé personnelles, milieu physique, milieu psychosocial et ressources personnelles.

Le Conseil reconnaît que la façon de diriger un conseil scolaire et la façon dont les décisions sont prises ont un effet sur la santé des membres du personnel.

En partenariat avec les syndicats de l'AEFO, de la SCFP et de la FEÉSO ainsi qu'avec les employés non syndiqués, le CSCNO s'engage à maximiser la santé de tout le personnel par des actions dans toutes les avenues pertinentes :

- milieu de travail physique;
- milieu de travail psychosocial;
- ressources personnelles;
- pratiques de santé.

ÉNONCÉ DU BUT

En accord avec sa philosophie du soin de l'individu et selon sa responsabilité vis-à-vis la collectivité où il réside, le CSCNO s'efforce d'améliorer la santé du personnel et leur qualité de vie.

Le Conseil croit aussi qu'un personnel en bonne santé aide à développer une organisation en santé. Une meilleure santé et un mieux-être amélioré amènent une plus grande satisfaction et améliorent le moral, ce qui augmente l'efficacité d'une organisation. Dans ce milieu de travail compétitif, le Conseil sait qu'il est important d'attirer et de retenir les meilleures personnes. Ceci signifie fournir un milieu de travail qui favorise la santé.

L'établissement d'un milieu de travail favorisant la santé exige des efforts à différents niveaux :

1. Fournir un milieu de travail physique propre et sécuritaire;
2. Réduire ou éliminer le stress non nécessaire;
3. Faciliter les propres efforts du personnel pour améliorer leurs pratiques de santé;
4. Améliorer l'engagement du personnel face à sa santé.

Les efforts orientés sur la santé doivent aussi adhérer aux principes suivants :

1. Répondre aux besoins de tout le personnel, peu importe leur niveau de santé actuel;
2. Reconnaître les préférences, attitudes et besoins différents des divers groupes des membres du personnel;
3. Reconnaître que le style de vie d'un individu est le fruit d'habitudes de vie interdépendantes, et que les habitudes de vie agissent réciproquement sur le milieu et les ressources personnelles et influencent la santé;
4. S'adapter aux caractéristiques spéciales de chaque milieu de travail.

Le but de cette ligne de conduite globale de santé est de coordonner et d'intégrer les efforts d'amélioration de la santé et du mieux-être du personnel selon les fronts tels que mentionnés plus haut, de façon à s'assurer qu'ils soient logiques, complémentaires et qu'ils suivent les principes énoncés précédemment. Cette ligne de conduite fournit essentiellement une direction et un plan de stratégie globale de santé.

L'importance de la participation des membres du personnel est capitale dans tous les éléments de la santé et du mieux-être du personnel. Cette ligne de conduite globale de santé établit une approche participative pour le développement, la mise en oeuvre et la révision des actions sur la santé.